

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2011)
Heft: [2]: Obligation de servir

Artikel: Obligation de servir : interview
Autor: Rime, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique

Obligation de servir, interview

Jean-François Rime

Conseiller national, FR

Êtes-vous favorable à l'obligation de servir ?

a Si oui, qui doit être touché par cette obligation (habitants vs citoyens / hommes et femmes)? Et quelles prestations à la collectivité doit-elle couvrir (humanitaire, social, écologique, pédagogique, sécuritaire, militaire)?

b Si non, pourquoi?

Oui à l'obligation de servir pour les citoyens suisses. Les missions de l'armée restent la défense du territoire et l'aide à la population en cas de catastrophe et les situations spéciales.

Êtes-vous favorables à une armée de milice ?

a Si oui, quel modèle de service militaire faut-il privilégier?

b Si non, comment pensez-vous remplir les prestations actuellement couvertes par l'armée de milice (professionnalisation, milice volontaire, répartition des tâches de l'armée sur d'autres institutions, privatisation)

Il faut conserver l'armée de milice avec cours de répétition. En généralisant le service long, on se prive de cadres de valeur et surtout de spécialistes, Notamment de médecins et d'ingénieurs. L'armée professionnelle serait trop chère. Je reste aussi convaincu que l'armée a une fonction d'intégration, même si ça n'est pas un but prioritaire.

L'initiative du GSSA sur l'abrogation du service militaire obligatoire vous convient-elle ? Préférez-vous un statu quo ?

Ou pencheriez-vous plutôt pour un contre-projet ? Si oui, quels en seraient les arguments principaux ?

Il faut soumettre cette initiative au vote sans contre-projet. La priorité est de repréciser les missions de l'armée, adapter la taille de l'armée à ces missions et lui donner les moyens financiers de remplir ces missions.

J.F.R.

Nom : Rime

Prénom : Jean-François

Age : 60 ans

Profession : Industriel

Dernier diplôme obtenu : Licence en sciences économiques UNIL

Grade militaire : soldat dans la cavalerie. Je ne suis pas un spécialiste des questions militaires. J'ai suivi le cours de défense général dans le cadre de l'approvisionnement économique du pays.